MELANGES PEDAGOGIQUES 1973

LE MICRO-ENSEIGNEMENT :
TELEVISION ET FORMATION DES MAITRES

Compte rendu des journées des 19 et 20 Septembre 1972 à Nancy

C. BOULANGER et H. HOLEC

C. R. A. P. E. L.

I. HISTORIQUE

C'est parce que Gilbert Dalgalian, déjà auteur de la traduction de l'ouvrage de Dwight Allen et Kevin Ryan (1972), était venu présenter à Yves Châlon, directeur du C.R.A.P.E.L., un état de ses recherches sur le micro-enseignement, que l'idée avait été naturellement émise de profiter des documents magnétoscopés qu'il commençait à réaliser dans le cadre de ses activités à Dakar pour organiser à Nancy un premier séminaire d'échange d'information regroupant diverses équipes intéressées par ce domaine de la pédagogie.

On sait dans quelles circonstances tragiques et avec quelle brutalité M. Châlon devait disparaître quelques semaines à peine après la mise au point de ce projet. Pour mener à son terme la première phase de la nouvelle action qu'il avait entreprise, nous avons tenu à organiser tout de même, à Nancy, le séminaire dont il aurait dû être le principal animateur. Les pages qui suivent sont le bref compte rendu de ces journées.

II. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET DES PARTICIPANTS

Etat des travaux et des recherches en septembre 1972

1. LE CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE DE DAKAR (C.L.A.D.)

Le C.L.A.D., auprès duquel G. Dalgalian est chargé de recherche, comporte trois sections :

— une section de langues africaines, qui a pour objet d'étudier l'introduction de plusieurs langues africaines à l'école primaire ;

— une section d'anglais, chargée de la mise au point, pour les trois premières années des lycées et collèges, d'une méthode d'enseignement de la langue anglaise tenant compte de l'interférence des langues de l'Ouest africain, et responsable de la formation des maîtres devant appliquer cette méthode ;

— une section de français, qui compte parmi ses tâches :

a) la *production de matériel scolaire* pour le Primaire, avec un service technique son et télévision (en septembre 1972, trois années étaient déjà en usage ; la quatrième année était en cours d'élaboration),

b) la *formation des enseignants* en liaison avec le Bureau Pédagogique de Dakar : existence d'une équipe de cinquante-quatre conseillers pédagogiques. Jusqu'à présent, cette formation se faisait de façon traditionnelle, mais on envisage l'introduction du micro-enseignement,

c) un projet d'*évaluation de la méthode d'enseignement,* confié à une équipe canadienne du Centre International pour la Recherche sur le Bilinguisme (Montréal),

d) un *projet de télévision expérimentale,* en liaison avec l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

2. L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

Cet organisme international, mis en place en 1970, regroupe de nombreux pays francophones en une association du type loi de 1901. Il comporte différents

secteurs (artisanat, tourisme, cinéma et télévision [1]), et il dispose à Bordeaux d'une école internationale et d'un centre pour la formation des coopérants.

L'Agence annonçait la mise en place d'un Centre d'Information et d'Echange pour janvier 1973, dont le rôle devait être :

— d'envoyer des copies de ses documents à tout demandeur ;

— de fonctionner comme centre de documentation fournissant des adresses, et éventuellement formulant un avis sur l'intérêt de certains documents.

L'Agence s'intéresse également au développement en Afrique de la télévision utilisée à des fins d'enseignement. Elle a par exemple effectué une étude d'implantation au Sénégal à la demande du C.L.A.D.

3. LE B.E.L.C.

Le Bureau d'Etude et de Liaison pour l'Enseignement du Français et de la Civilisation Française à l'Etranger a pour mission de former des orienteurs pédagogiques. Cet organisme a déjà décidé d'introduire le micro-enseignement dans cette formation : le studio T.V. a été utilisé à Grenoble dès le stage de 1972.

4. LE C.R.D.P. DE NANCY

Son département « Animation-Recherche » applique les expérimentations de l'I.N.R.D.P., observe quelques expériences plus « sauvages » dans l'académie, et suit quelques grands thèmes de réflexion pédagogique. Sa section « Langues vivantes » a un rôle de coordination à l'échelon national.

L'acquisition récente de matériel video fait que le micro-enseignement apparaît pour l'instant comme une orientation possible de la formation des enseignants. Mais aucun choix définitif n'a été fait.

---

[1] Secteur créé depuis peu, à la suite du colloque de Niamey, et qui réunit des responsables des télévisions éducatives du Québec, du Canada, de la Côte-d'Ivoire (Bouaké), des Iles Samoa, du Nigéria et de France.

5. LE C.R.A.P.E.L.

Le C.R.A.P.E.L., par ses recherches sur l'utilisation de la télévision dans l'enseignement et dans l'apprentissage des langues, et par ses recherches dans le domaine de la formation des enseignants de langues (animateurs dans le cadre de la formation permanente en particulier) se trouve doublement intéressé par une réflexion sur le micro-enseignement.

En télévision, l'orientation générale est non pas la constitution de documents nouveaux (puisque les matériaux à exploiter, les programmes en anglais, existent déjà, et que, de toute façon, la production d'amateur est souvent d'une qualité médiocre), mais la recherche de collaborateurs (comme le Service de Recherche de l'O.R.T.F.) et l'exploitation de documents authentiques déjà existants. Les projets qui relèvent directement de ce secteur sont en particulier :

— un projet de constitution d'une anthologie de documents authentiques se prêtant à une exploitation pédagogique (en particulier, recensement des innombrables documents video) ;

— une analyse de documents T.V. qui présentent une rencontre de plusieurs langues (traduction simultanée, sous-titres, traduction différée...) ;

— l'utilisation du « spot » publicitaire, qui, par sa brièveté, son unité, et l'effet recherché, constitue une unité autonome. Le travail est en cours ;

— une réalisation concrète dans la perspective « multi-media » : un corpus important a été réuni à l'occasion de l'opération de décimalisation de la monnaie en Grande-Bretagne [2] ;

— un début de réflexion sur l'apport de chaque medium, en bloquant un paramètre (par exemple, le contenu).

En matière de formation des enseignants, il ne saurait s'agir, pour le C.R.A.P.E.L., de dispenser une formation initiale, ni une formation totale, ni un entraînement à la pratique pédagogique. Le C.R.A.P.E.L. vise à provoquer une amélioration de la pratique de l'enseignant en suscitant une réflexion, une sensibilisation qui porte surtout sur les formes d'enseignement.

---

[2] Voir dans le présent volume : R. Duda, « Un exemple non-scolaire d'enseignement multi-media : la décimalisation ».

Dans cet esprit, il a organisé, en liaison avec le Language Teaching Centre de York, deux stages destinés aux enseignants du Secondaire du Royaume-Uni et de l'Est de la France. L'originalité de ces stages résidait sans doute dans l'« auto-formation » qui était rendue possible par l'association d'un Britannique et d'un Français au sein de l'unité de base du stage : le « binôme » ou « tandem ».

Par ailleurs, dans le cadre de la Conférence de Hasselt (qui réunit les Centres de Linguistique Appliquée d'Utrecht, de Louvain, de Trèves et le C.R.A.P.E.L.), il se livre à une expérience de formation à distance, par l'intermédiaire de la radio et, plus tard, de la télévision. Il s'agit d'un cycle de conférences de linguistique appliquée à la pédagogie des langues. Cette expérience devrait permettre d'observer le rôle du medium dans une entreprise de recyclage de ce genre.

6. LE SECRETARIAT D'ETAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Groupe d'Appui Technique du Secrétariat d'Etat (G.A.T.) est amené à proposer ou à conseiller des méthodes de formation des maîtres dans les pays de la Communauté. Il est donc normal qu'il suive de près l'évolution de la réflexion pédagogique, en particulier dans le domaine du micro-enseignement.

III. LE MICRO-ENSEIGNEMENT AU C.L.A.D. : BESOINS ET OBJECTIFS

La formation des maîtres du Primaire au Sénégal

La méthode *Pour parler français* du C.L.A.D. est utilisée dans un nombre croissant de classes (environ 2 500 à la rentrée 1972). Les maîtres chargés de l'appliquer ne sont plus comme autrefois des volontaires, ils sont désignés par l'inspection primaire. Face au risque d'une certaine routine pédagogique, et face à l'insuffisance du nombre des conseillers pédagogiques (54 actuellement), il fallait chercher une méthode nouvelle de formation. Il ne s'agit plus simplement de transmettre le mode d'emploi de *Pour parler français,* mais bien d'amener les maîtres à une meilleure compréhension des fondements de la méthode, et à une maîtrise des techniques d'enseignement.

Démarche traditionnelle et micro-enseignement

a) *Schéma idéal du micro-enseignement*

L'objectif fondamental est la maîtrise des comportements ou techniques pédagogiques. On veut faire acquérir un savoir-faire, ou des aptitudes pédagogiques *(teaching skills).*

Exemples d'aptitudes pédagogiques dans l'enseignement des langues :

— aptitude à présenter un exercice ;
— aptitude à confirmer les réponses correctes ;
— aptitude à corriger les réponses incorrectes ;
— aptitude à tenir compte des réponses non-verbales des élèves ;
— etc.

b) *Schéma du cycle traditionnel de formation*

1. Théorie.
2. Observation de leçons-modèles.
3. Leçons d'essai.

c) *Modifications introduites par le micro-enseignement*

Niveau 2 : alors que, dans le schéma traditionnel, l'attention du stagiaire est diffuse, le micro-enseignement se propose de décomposer l'ensemble de l'acte pédagogique en aptitudes. Il faut donc définir ces aptitudes, ce qui peut se faire de façon privilégiée à partir d'une bande video.

Ensuite seulement pourra s'établir un lien plus précis, plus profitable avec le niveau 1 (réflexion théorique).

Niveau 3 : le stagiaire se livre à une micro-leçon (et donc ne s'essaie qu'à *une seule* aptitude). Voici la succession des étapes : micro-leçon ; « feedback » ; nouvel essai (par le même stagiaire, ou par un autre) ; « feedback » ; nouvel essai (par le premier stagiaire).

On pourra avoir plusieurs cycles, et combiner les aptitudes. Dans ces phases de formation, la leçon se fait devant des micro-classes. La phase de « feedback », telle qu'elle est conçue ici, donne au stagiaire la possibilité de se revoir, sans contrôle imposé de l'extérieur. On lui reconnaît ainsi le *droit à l'erreur.* Le « feedback » est assuré par un questionnaire qui est rempli :

— par les autres stagiaires pendant la micro-leçon ;
— par celui qui fait la leçon ;
— par les élèves.

d) *Avantages et objections*

Avantages :

— le cycle de micro-enseignement permet une meilleure liaison entre la théorie et la pratique grâce à l'observation des détails ;

— les techniques pédagogiques sont identifiées séparément, l'attention est concentrée ;
— il y a une seule difficulté à résoudre à la fois.

Objections :

— c'est une formule artificielle (mais moins que dans les cas de « peer-teaching » [3]).

Dans le micro-enseignement, il y a véritablement apprentissage par les élèves qui sont présents. (Rappelons la formule "Micro-teaching is real teaching"). Mais surtout, cet aspect relativement artificiei est ce qui rend possible une critique *objective* de la performance du stagiaire.

En conclusion, il s'agit, certes, de créer des réflexes, mais ce sont des réflexes nécessaires, au même titre que la maîtrise des appareils lorsque l'on veut utiliser les méthodes audio-visuelles.

e) *Rôle du magnétoscope*

Le magnétoscope intervient à deux moments cruciaux :

— pour l'enregistrement de phases de leçons (recherche de modèles) ;
— pour l'enregistrement des essais (la bande servira au feedback, au commentaire critique, à l'auto-correction).

---

[3] Dans le « peer-teaching », l'enseignant en formation fait la classe à ses co-stagiaires, puis il devient élève à son tour.

Stade actuel de la mise en place au Sénégal

On en est au stade de la sensibilisation aux aptitudes, dont la première phase consiste à isoler des paramètres objectifs au cours de l'observation de classes normales. Ces paramètres peuvent être la participation des élèves, la variété des activités, le mode de confirmation des bonnes réponses, les modes de correction, etc.

Les grilles utilisées pour l'observation des classes permettent en particulier d'apprécier :

— la relation professeur-élève ;
— la variété dans l'activité : part du travail actif (« overt ») et du travail passif (« covert ») ;
— les modes de correction.

Le travail fait avec les conseillers pédagogiques consiste à définir les aptitudes à partir des observations visuelles. A propos de la phase de présentation d'une leçon de la méthode de français, on considérera par exemple comme aptitudes les comportements suivants :

— désigner les figurines ;
— mimer le message ;
— désigner l'élève qui doit répondre ;
— corriger les réponses, etc.

L'apparente rigidité du schéma du micro-enseignement qui pourrait inciter à une simple imitation du modèle enregistré ne doit pas faire oublier qu'au moment de la performance pédagogique, l'aptitude par excellence demeure la *souplesse*.

IV. L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU MAITRE

Dans la formation traditionnelle, l'évaluation est faite par le conseiller pédagogique ou par l'inspecteur. Le micro-enseignement au contraire offre la possibilité d'une *auto-évaluation,* facilitée par l'*autospection* (ou *autoscopie)* : le stagiaire peut, s'il le désire, visionner seul la leçon qu'il vient de faire.

Simultanément, l'évaluation peut être effectuée par les conseillers pédagogiques, par les co-stagiaires (dans les cas de « peer-teaching ») ou par les élèves s'il y en a (auxquels on demande d'apprécier le comportement pédagogique du maître). Tout ce travail d'évaluation est rendu objectif (et chiffrable) par l'utilisation d'une grille de notation. On peut d'ailleurs ajouter une étape préliminaire : celle de l'auto-évaluation subjective avant le visionnage, qui permet de mesurer l'écart entre ce que le stagiaire pense avoir fait et ce qu'il a réellement fait. Enfin, la situation du micro-enseignement permet le « feedback », et donc l'ajustement, qui se fait par la reprise de la leçon devant un autre groupe.

Grilles d'observation : matrice de Flanders et variantes

Des grilles d'observation ont été mises au point pour faciliter l'évaluation de la performance du maître, mais aussi pour effectuer des recherches quantifiées (c'est notamment le cas des travaux de G. Capelle et de l'équipe du M.I.T.).

La plus utilisée jusqu'à présent est la matrice de Flanders qui permet essentiellement d'apprécier le comportement *verbal* du maître ; l'I.N.R.D.P. a d'ailleurs publié une description explicative de cette grille.

Pour utiliser cette grille, on peut noter ou bien par unité de sens, ou bien à intervalle régulier. Cette deuxième notation se révèle particulièrement fructueuse avec des observateurs expérimentés.

Les séquences chiffrées qu'elle fournit permettent de reconstituer le comportement du professeur aux divers moments de la classe.

L'encodage se fait, sur la grille, de colonne en rangée, puis de rangée en colonne, ce qui permet de retrouver les séquences d'échanges maître-élèves. La grille ainsi remplie fait aussi apparaître des blocs caractéristiques : la grille contient déjà son interprétation.

Il existe également une grille linéaire (Tübingen) dont on peut d'ailleurs reporter les indications dans la grille de Flanders.

Mais la grille de Flanders présente de nombreuses imperfections :

— comment noter certains tics verbaux du maître par exemple ;

— impossibilité de noter deux comportements dans une même unité de temps ;

— impossibilité d'utiliser cette grille sans transformations pour l'évaluation dans le cadre d'un enseignement de langue.

Il faut cependant reconnaître qu'une grille bien remplie permet d'améliorer de manière très sensible même l'analyse d'un simple enregistrement au magnétophone.

Le problème fondamental posé par ces grilles d'observation, auquel on se heurte chaque fois que l'on cherche à affiner leurs catégories d'analyse, est celui des présupposés pédagogiques de toute observation : le choix des éléments du comportement pédagogique que l'on va observer et l'interprétation des résultats obtenus dépendent étroitement du système de relations pédagogiques dans lequel on décide de se placer. Ainsi, le cadre d'analyse qu'offre la grille de Flanders se situe dans un système d'enseignement traditionnel qui assigne, par exemple, au maître le rôle traditionnel de dispensateur du savoir.

Il importe donc :

a) de toujours procéder à la définition préalable du système d'enseignement avant de définir les catégories d'analyse ;

b) de constituer des grilles ouvertes qui ne figent pas une pratique pédagogique en constante évolution ;

c) de n'utiliser les grilles ainsi constituées comme cadre d'*appréciation* (et non de simple *analyse*) qu'avec une grande prudence, les rapports entre types de comportement et efficacité de l'enseignement ou de l'apprentissage étant très difficiles à évaluer.

V. RÉSOLUTIONS

A la fin du séminaire de 1972, les décisions suivantes ont été prises en commun :

1. Centralisation de la documentation

a) Le maximum de documentation sera envoyé au C.R.D.P. de Nancy-Metz par les participants du séminaire 1972 et les organismes qu'ils représentent.

b) Au départ : constitution d'une bibliographie, en particulier à partir des documents du B.E.L.C.

c) Une politique active de prise de contacts avec des organismes autres que ceux représentés à ce séminaire 1972 ne paraît possible que si une section du C.R.D.P. décide de se consacrer au micro-enseignement.

2. Organisation d'un stage en 1973

a) *Auditoire :* il s'agira d'un stage d'initiation et non de simple information. Tous les stagiaires seront donc, soit animateurs, soit participants, mais en aucun cas observateurs.

Le stage sera ouvert à toutes les disciplines et non exclusivement aux langues.

b) *Dates et durée :* une semaine, du 3 au 8 septembre 1973.

c) *Modalités :* taille optimale des groupes : 6 participants. Soit un total probable de 24 stagiaires.

Le principe de « peer-teaching » est considéré comme préférable pour un tel stage d'initiation.

d) *Responsabilité de l'organisation*

Le C.R.D.P. :

— devra déterminer dans quelle mesure il pourra, sous forme de subvention, prendre en charge les frais d'hébergement et éventuellement de déplacement ;

— centralisera la correspondance et transmettra des copies aux organismes présents au séminaire 1972 ;

— utilisera à l'occasion du stage son matériel, mais pourra évidemment faire appel aux appareils portatifs disponibles au C.R.A.P.E.L., au Centre de Télé-enseignement universitaire, etc.

e) *Nature et dimensions du stage 1973*

Ce devra être un stage « ouvert », d'où l'on ne sorte pas en se disant « je suis formé ». On pourra donc prévoir des discussions pédagogiques portant sur des thèmes autres que le micro-enseignement.

Ce ne sera pas un projet-pilote à l'échelon national, mais une occasion d'expérience concrète ; dans ce sens, il pourra préparer un colloque ultérieur, au cours duquel les expériences déjà faites pourront être confrontées, peut-être à un niveau international (auquel cas l'Agence de Coopération Culturelle et Technique pourrait être sollicitée au moins pour l'hébergement).

Post-scriptum

Le stage prévu dans les résolutions de la rencontre de 1972 n'a pu être mis en place en 1973 pour un certain nombre de raisons matérielles.

Il a été remplacé par une nouvelle rencontre d'échange d'informations (à laquelle participait cette fois l'équipe de Tübingen), qui s'est tenue les 24 et 25 septembre à Nancy.

Cette nouvelle rencontre a donné lieu à la création de l'Atelier de Recherches sur le Micro-Enseignement de Nancy, et à la définition des grandes lignes d'une coopération future entre les différentes équipes représentées.

Le compte rendu de cette rencontre peut être obtenu au C.R.D.P. de l'Académie de Nancy - Metz, 99, rue de Metz, 54000 Nancy.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

ALLEN, D. & RYAN, K. (1972). — *Le micro-enseignement. Une méthode rationnelle de formation des enseignants.* Paris, Dunod (« Sciences de l'éducation »). [Compte rendu dans *L'Education,* 152, nov. 1972, pp. 15-16.]

LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE DE 1972

Nom	*Organisme, Centre*	*Adresse personnelle*
Bouillon Clément	C.T.U. Université de Nancy II	19, rue du Vieil-Aître 54000 Nancy
Boulanger Claude	C.T.U. Université de Nancy II	102, rue du Placieux 54000 Nancy
Corniaut Daniel	C.R.D.P. 99, rue de Metz, 54000 Nancy	1, place du Luxembourg 54000 Nancy
Dalgalian Gilbert	C.L.A.D. Faculté des Lettres Université de Dakar-Fann	
Duda Richard	C.R.A.P.E.L.	rue Reherrey 54 Villers-lès-Nancy
Guyot Michel	C.L.A.D. Faculté des Lettres Université de Dakar-Fann	41 B, rue Henri-Baigne 25000 Besançon
Harding Edith	C.R.A.P.E.L.	16, rue Héré 54000 Nancy
Heddesheimer Christian	C.R.A.P.E.L.	30, rue de la Croix-d'Auyot 54000 Nancy
Holec Henri	C.R.A.P.E.L.	rue du Puisot 54 Neuves-Maisons
Kuhn Michel	U.E.R. de Linguistique Appliquée Université de Nancy II	33, rue Ludovic-Beauchet 54000 Nancy
Lagarde Jean-Pierre	C.R.A.P.E.L.	5, rue Guy-Ropartz 54000 Nancy
Mahieux Francis	Agence de Coopération Culturelle et Technique 170, rue de Grenelle 75007 Paris	39, boulevard Magenta 75010 Paris

Muller Marie-Sylvine	C.R.A.P.E.L.	9, rue Saint-Fiacre 54000 Nancy
Roussel Francine	C.R.A.P.E.L.	3, route de Saizerais 54 Liverdun
Schiff François	Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères	6, rue Lagarde 75005 Paris
Troglic Jean-François	C.R.D.P. 99, rue de Metz, 54000 Nancy	62, Les Piverts, allée de Fribourg 54500 Vandœuvre
Weiss François	B.E.L.C.	Institut français de Munich, 8, München 22 Kaulbachstrass 13 (R.F.A.)
Wisselmann René	C.L.A.D. Faculté des Lettres Université de Dakar-Fann	Rue Basse 70100 Apremont
Zoppis Claude	C.R.A.P.E.L.	27, rue du Lieutenant- Schmit 54 Villers-lès-Nancy